

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2017

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos - Denis Mandon - Romain Serpenet

Absents excusés : Simon Rosant (pouvoir à Laëtitia BOURJAT) - Hervé Besson

Absents : Delphine Gonnard

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 18h30 à 21h30

1. COORDINATION GÉNÉRALE

- À l'unanimité, délibération pour une demande de subvention auprès d'Arche Agglo, relative à l'élaboration du PLU.
- À l'unanimité, délibération pour la participation au Fond Unique de Logement et le versement d'une cotisation de 0.40 €/habitants (FUL)
- À l'unanimité, délibération modifiant les modalités de recouvrement de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2018 (réel au lieu du forfait) et instaurant les nouveaux tarifs de location du gîte d'étape communal.
- À l'unanimité, délibération sur la prise de compétence de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), dans le cadre des pouvoirs de police du maire.
- À l'unanimité, délibération portant sur le choix de la nomenclature comptable à appliquer pour l'exercice 2018.
- À l'unanimité, délibération d'attribution d'indemnité de conseil au comptable du Trésor Public.
- À l'unanimité, délibération prenant acte des préconisations faites par la chambre des comptes à la communauté d'agglomération.

2. Bâtiments communaux

- Les travaux dans les bâtiments communaux sont quasiment achevés. Les travaux complémentaires d'électricité et de peinture validés lors du dernier conseil devraient être réalisés courant décembre.

- La vérification des extincteurs, des blocs de secours et des alarmes incendies sera réalisé par l'entreprise Incendie Ardrom.

3. Voirie, Cimetière

- Le goudronnage des parkings est terminé. Les plans pour le positionnement des marquages au sol (places de parking) sont présentés, discutés et validés par le Conseil Municipal ainsi que le devis pour l'aménagement urbain (pots de fleur, potelets, support vélo...).
- Numérotation des habitations : des numéros n'ont toujours pas été retirés et d'autres sont manquants. Une mise à jour sera faite et les numéros seront distribués prochainement.
- Les travaux de curage des fossés et de débroussaillage sont achevés.
- Des trous dans la chaussée seront rebouchés courant novembre au plus tard.
- L'élagage sera fait dans le cadre de la mutualisation avec la commune de Saint Victor (outillage et main d'œuvre).
- Lors d'un prochain programme de voirie, il faudra envisager l'étude d'éventuels travaux sur le chemin de Monplot.
- Norme 0 phyto : un audit a été fait par Arche Agglo afin de réaliser un plan de désherbage. L'employé communal a déjà assisté à ce type de formation et participera encore à d'autres formations sur ce sujet.

4. Assainissement, eau potable, travaux d'aménagement

- Station d'épuration : pour le contrôleur du SATESE l'entretien et le fonctionnement de la station d'épuration sont satisfaisants.
- Cette année, en raison de l'état de sécheresse, certaines sources ne permettent plus d'assurer un débit suffisant répondant aux besoins de la population. Or, le syndicat Cance Doux en charge de cette compétence n'envisageant pas la réalisation d'une extension du réseau d'eau potable sur notre commune, il revient alors aux propriétaires concernés d'étudier d'autres solutions telles que le captage de sources par exemple.

5. Information, animation

- Le bulletin municipal paraîtra en fin d'année.
- A l'occasion du passage de l'Ardéchoise, le jury a attribué la somme de 300€ à notre commune, pour la décoration du village. Merci à tous les bénévoles.
- La phase étude concernant le sentier « Sur les Pas de Marie Mourier » est en voie d'achèvement.
- La date du repas des aînés reste à préciser (soit le 29 novembre ou le 6 décembre).

- La contribution de la commune au Conservatoire Ardèche Musique et Danse (école de musique) a fortement augmenté cette année.

6. Divers

- Litige sur la RD115 : les travaux de carottage réalisés le 06 octobre dernier démontrent qu'une couche de graviers (0/60) n'a pas été mise en place. Des démarches sont actuellement en cours.
- Un arrêté préfectoral portant création d'un comité de gestion de l'ACCA de Vaudevant et suspension de la chasse sur le territoire de cette association a été pris le 06 octobre 2017.

La prochaine réunion du conseil municipal sera programmée ultérieurement.